

ALBERES EVASION SOREDE

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 SEPTEMBRE 2017

La séance est ouverte à 17 h 15. Le quorum est atteint : 99 présents et 17 procurations sur 162 adhérents. L'Assemblée Générale est présidée par CLAUDINE CANTALOUPE Présidente du club.

Pas de renouvellement au sein du CA pour la saison 2017-2018.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE :

CLAUDINE remercie les membres du bureau, les animateurs ainsi qu'Emile et Arnaud respectivement Commissaire aux Comptes et Informaticien du club. Elle remercie pour leur présence, Mr Bernard MASSINE et Madame la 1ère Adjointe.

Bilan des randonnées : 11 randos ont été annulées pour cause de météo défavorable. Le total des kilomètres parcourus durant toutes les randos effectuées s'élève à 1220 km.

De nombreuses réjouissances ont été organisées : rando-grillade, rando-resto, rando-nuit, grillade de fin d'année, galette des rois, téléthon (un don de 3000 euros a été remis à l'AFM) et les 20 ans du club en novembre 2016.

A la demande de la directrice de l'école primaire de Sorède, le club a aussi encadré 6 sorties scolaires sous forme de petites randos, pour faire découvrir aux élèves, cette activité sportive. Ainsi ils se sont rendus au four solaire et à la forge du Martinet.

Plusieurs dates sont programmées : Séjour à CAMPRODON (26,27,28 septembre), Moulinade avec le club de VILLASAVARY (30 sept., 1 oct.), séjour à Olot (17 et 18 oct.), Téléthon (samedi 9 décembre) et galette des rois (13 janvier) .

Bernard Banos a réalisé un trombinoscope des adhérents du club. Ceux qui ne désirent pas le recevoir devront se signaler. La saison dernière, près de 11 000 photos ont été réalisées. Elles sont disponibles sur une clé USB que les adhérents peuvent emprunter après inscription sur un répertoire d'emprunt.

La cotisation du club est passée de 45 euros à 50 euros. Cela faisait 3 ans que la fédération augmentait régulièrement sa cotisation et le club ne répercutait pas celle-ci. Pour la saison 2017-2018 cette augmentation était inévitable pour maintenir l'offre proposée aux adhérents.

Chaque année de nouveaux animateurs sont en formation et assurent ainsi la continuité du club.

En juin dernier, le voyage aux Canaries a été une réussite. Il faut déjà penser au prochain voyage de juin 2019. Le bureau a réfléchi à plusieurs destinations : Sardaigne, Croatie, Tyrol, Açores, Crète, Malte. Une feuille, pour recueillir les propositions des adhérents, circule parmi l'assistance.

CLAUDINE aborde la **SECURITE EN RANDONNEE :**

- En randonnée, **l'animateur est DEVANT** et personne ne doit le précéder.
- **Ne pas s'éloigner SANS AVERTIR** l'animateur ou une personne du groupe
- **SEUL l'animateur décide** d'écourter ou d'annuler une rando. Pas de discussion possible.

CLAUDINE apporte des précisions concernant :

- **CERTIFICAT MEDICAL** : il est indispensable annuellement pour enregistrer l'inscription auprès de la FFRP.
- **CO-VOITURAGE** : il est demandé impérativement aux adhérents qui se font transporter de donner 5 euros au conducteur.

CLAUDINE donne la parole aux animateurs : Lucien propose un futur séjour d'une semaine en Lozère à MEYRUEIS en juin, ou, sept.-oct. 2018. A voir avec Jacques et Laurent qui, eux, souhaitent organiser un séjour dans le LARZAC. Antoine organisera un nouveau séjour à OLOT (2 jours) en mai 2018. Lars donne les dernières consignes concernant le tout prochain déplacement à CAMPRODON. Henri envisage une sortie en ANDORRE, en bus, en 2018.

RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier de l'association est satisfaisant. Les comptes ont été validés par le Commissaire aux Comptes : Emile MARSZALEK.

La trésorière insiste sur la nécessité du certificat médical annuel pour la saisie informatique du dossier d'inscription ou ré-inscription. Dans le cas contraire, pas d'enregistrement possible auprès de la FFRP.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

INTERVENTION DE MONSIEUR BERNARD MASSINE :

Monsieur Bernard MASSINE, représentant Monsieur le Maire, prend la parole pour excuser le Maire et remercier le club pour son bon fonctionnement, le nombre de ses adhérents, confirme l'aide apportée par la municipalité (subvention, prêt de salle), et enfin félicite pour la tenue des comptes qui lui ont été présentés par CLAUDINE. Il insiste sur l'importance du certificat médical annuel et sur le respect des règles de sécurité. Il remercie la Présidente pour ses propos fermes et précis.

INTERVENTION DE MADAME LA 1ERE ADJOINTE :

Madame La 1ère Adjointe de Sorède prend la parole pour dire sa satisfaction de participer pour la première fois à l'Assemblée Générale d'ALBERES EVASION et remercie la dynamique Présidente. Elle remercie aussi le club pour l'organisation du Téléthon. Elle sollicite l'association pour participer à l'encadrement du Cross de la ST Martin, le dimanche 5 novembre 2017.

DIVERS :

TELETHON du 9 décembre 2017 : Henri, vice-président, invite les adhérents et leurs amis à participer le plus nombreux possible au Téléthon. La salle peut accueillir jusqu'à 300 personnes.

CONCLUSION :

La séance se termine vers 18 h. Tous les participants sont invités à se retrouver autour d'un copieux apéritif campagnard préparé par Henri et ses aides fidèles.

LA PRESIDENTE,

CLAUDINE CANTALOUPE

LA SECRETAIRE,

MONIQUE MALNOY